



Beychac et Cailleau, le 18 octobre 2019



Mairie de Saint Sulpice et Cameyrac
21 avenue de l'Hôtel de Ville
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC

Objet : Révision PLU de la Commune de Saint Sulpice et Cameyrac
Lettre AR n° : 1A 164 140 0141 0

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre projet arrêté de votre Plan Local d'Urbanisme.

Après étude des documents, je vous informe n'avoir aucune observation particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes salutations les meilleures.

Le Maire,

Ph. GARRIGUE
